

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 22 mars 2024****CONVOCATION**Date : 15 mars 2024
Affichée le : 15 mars 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 25
Votants : 33
Pouvoirs : 8
Absent : 0**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**Affichée et mise en ligne le :
29 mars 2024**DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi vingt-deux mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – M. François DELAIS – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – M. François RAMPON – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – M. Julien DOLFI – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.**Absents représentés**Mme Claudine MORVAN LE BREC'H Pouvoir à Mme Julita SALBERT
Mme Carole BOULANGER Pouvoir à Mme Agnès TELLIER
M. Gérard BRUNEL Pouvoir à M. Joël MOREAU
Mme Annie PARAGE Pouvoir à M. Michel VRAY
Mme Nathalie GEORGE-GOURET Pouvoir à Mme Armelle CHAPALAIN
M. Thierry MALHERBE Pouvoir à M. Rodolphe MIET
Mme Gaëlle DEMARS Pouvoir à M. Morgan TOUBOUL
Mme Sophie GUILHAUME Pouvoir à Mme Cécile PIGNOL**Secrétaire de séance :** Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2024-03-18

**OBJET : ANNULATION D'ASTREINTES DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE DE MISE EN SÉCURITÉ DU
2/4 RUELLE DU CHAMP CROCHU.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'arrêté municipal de mise en sécurité n°AT2023.253, M. GUEUDET Serge, Mme GUEUDET Véronique et de Mme LEROY Sylvie, propriétaires connus par la Commune des 2/4 ruelle du champ crochu ont été mis en demeure de mettre fin au péril touchant leurs bâtisses sous peine de, notamment, se voir appliquer une astreinte journalière d'un montant de 1 000€ par jour de retard.

Considérant que les travaux prescrits par l'arrêté n'ayant pas été réalisés à l'issue du délai de mise en demeure, M. GUEUDET Serge, Mme GUEUDET Véronique et de Mme LEROY Sylvie, propriétaires connus par la Commune, se sont vus appliquer les astreintes.

Considérant que compte tenu de la succession en cours et de la potentielle existence d'autres propriétaires non encore connus par la Commune, la procédure de mise en sécurité des parcelles cadastrales AM 92 et AM 93 (2/4 ruelle du champ crochu) est reprise à la phase contradictoire après recherche de l'ensemble des propriétaires tels qu'ils figurent au fichier immobilier.

Considérant qu'il convient donc d'annuler, le titre n°2867/2023 émis à l'attention de M. GUEUDET Serge domicilié au 23 rue du Général Catroux 18000 BOURGES d'un montant de 8 666,58€, le titre n°2368/2023 émis à l'attention de Mme GUEUDET Véronique domiciliée au 9 rue François Jacob 92500 RUEIL-MALMAISON d'un montant de 8 666,58€ et le titre n°2369/2023 émis à l'attention de Mme LEROY Sylvie d'un montant de 8 666,58€.

Après avis de la Commission des Finances en date du 12 mars 2024,
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 30 voix pour et 3 abstentions,

- **approuve** l'annulation du titre n°2867/2023 émis à l'attention de M. GUEUDET Serge domicilié au 23 rue du Général Catroux 18000 BOURGES d'un montant de 8 666,58€, du titre n°2368/2023 émis à l'attention de Mme GUEUDET Véronique domiciliée au 9 rue François Jacob 92500 RUEIL-MALMAISON d'un montant de 8 666,58€ et du titre n°2369/2023 émis à l'attention de Mme LEROY Sylvie d'un montant de 8 666,58€ et ce afin de reprendre la procédure de mise en sécurité à l'encontre de l'ensemble des propriétaires tels qu'ils figureront au fichier immobilier.

Pour extrait certifié conforme,


Le Maire,
Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance


Julita SALBERT